

# Payer le juste prix chez le dentiste

Voulez-vous éviter, en tant que patient, de mauvaises surprises financières?

Optez pour un dentiste conventionné, pratiquez un contrôle annuel (examen buccal préventif, détartrage) ...



@Istock

## Dentiste conventionné?

Les dentistes ne sont pas obligés d'adhérer à l'accord dento-mutualiste (appelé aussi "convention").

Trois situations sont possibles :

1. **Le dentiste** accepte l'accord ; il est "**conventionné**". Il est obligé de respecter les tarifs fixés par l'accord (tarifs officiels), à moins que vous n'ayez des exigences particulières en tant que patient. **Opter pour un dentiste conventionné vous met donc à l'abri des mauvaises surprises financières.**
2. **Le dentiste** n'adhère que partiellement à l'accord ; il est "**partiellement conventionné**". Il n'est obligé de respecter les tarifs officiels qu'en certains lieux, jours et heures. Pour ne payer aucun supplément, **soyez donc vigilant aux lieux et aux moments auxquels votre dentiste pratique les tarifs officiels.**
3. **Le dentiste** n'accepte pas l'accord ; il n'est "**pas conventionné**". Il est libre de respecter ou non les tarifs de la convention. Cette option entraîne **plus de risques de devoir payer des suppléments d'honoraires non remboursés par la mutualité.**

### Bon à savoir

Vérifier, sur notre site, si votre dentiste est conventionné: [www.mc.be/prestataires](http://www.mc.be/prestataires)

## Enfants et jeunes

### Soins dentaires préventifs et curatifs

**Tous les soins dentaires** (examen buccal préventif, obturation, extraction dentaire...) sont 100 % remboursés jusqu'à 18 ans (selon les tarifs officiels) chez les dentistes conventionnés.

### Orthodontie

Votre enfant a besoin d'un traitement orthodontique ? Pour bénéficier d'une intervention de l'assurance soins de santé et indemnités (ASSI), il faut que le médecin-conseil soit averti du commencement d'un traitement. La notification que l'orthodontiste vous donnera à cet effet, doit être réceptionnée par la mutualité avant le 15e anniversaire. Introduisez dès que possible auprès de votre mutualité, la notification et/ou les attestations de soins donnés relatives au traitement orthodontique. Certains délais très stricts sont effectivement à respecter sous peine d'arrêt de toute intervention.

La MC complète les remboursements de l'ASSI. Jusqu'à 22 ans, la MC prévoit un forfait de 375€ pour un appareil dentaire (possibilité d'une intervention complémentaire de 375€ pour les affections particulières). Les visites de contrôle sont 100 % remboursées selon les tarifs officiels, si dossier médical global (DMG) et traitement accepté par l'assurance maladie.

### Le tiers payant

Seul un dentiste conventionné peut opter pour une application systématique du tiers payant.

**La mutualité paie alors directement le montant dû au dentiste.** Vous ne devez plus rien payer au dentiste sauf pour certaines prestations. Pour les enfants de moins de 18 ans, quel que soit le statut du dentiste, vous pouvez lui

demander d'appliquer le système du tiers payant pour tous les soins dentaires. Cependant, celui-ci n'est pas obligé d'accepter. Quel que soit son statut, le dentiste a aussi la possibilité d'appliquer le tiers payant pour tous les soins dentaires lorsque le patient est Bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM).

## Le statut BIM

**Les personnes aux revenus limités ou ayant un statut particulier** (veuf, veuve, famille monoparentale...) **ont droit à un remboursement plus important.**

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de l'un de ces statuts, rendez-vous dans une agence mutualiste.

## Combien devrez-vous finalement payer chez le dentiste ?

L'accord national dento mutualiste a prévu l'instauration d'un trajet de soins buccaux (TSB).

Les personnes de plus de 18 ans et allant au moins 1x/an chez le dentiste, voient leurs soins dentaires mieux remboursés que celles qui n'y vont pas.

## Quelques exemples concrets

### Examen buccal préventif

Entre 18 et 67 ans, la mutualité intervient pour un examen buccal préventif par an. Pour cette visite, vous payez au dentiste 63€. Une grande partie vous sera remboursée par la mutualité. Vous ne payerez au final que 3,50€. Si vous bénéficiez du statut BIM, cet examen est gratuit.

### Extraction

Pour les moins de 18 ans, une extraction est gratuite. De 18 à 53 ans, aucune intervention n'est prévue sauf dans certains cas (chimiothérapie, opération à cœur ouvert...)\*. A partir de 53 ans, une importante intervention est prévue.

### Obturation

Il existe différents types d'obturation allant de 31 à 105,50€. Par exemple, pour une obturation coûtant 58,50€, vous aurez finalement payé entre 12 et 21 € après remboursement de la mutualité. Si vous bénéficiez du statut BIM, ce traitement est gratuit ou vous coûtera 1€.

### Détartrage

A partir de 18 ans, l'assurance maladie vous rembourse la majeure partie du coût d'un détartrage par an. Seule condition : avoir été remboursé pour une consultation dentaire effectuée l'année précédente. Si vous ne répondez pas à cette condition, vous serez malgré tout remboursé à 50 %.

### Prothèse

Les prothèses amovibles dentaires partielles ou totales, tant supérieures qu'inférieures, sont remboursables par l'assurance maladie à partir de 50 ans. L'intervention varie selon le nombre de dents sur la prothèse. L'assurance maladie n'intervient que pour les prothèses amovibles. Cependant, pour ses membres, la MC intervient via Dento solidaire à hauteur de 175€ pour les prothèses (dentier, couronne, bridge...) et implants dentaires non remboursables par l'assurance maladie.

### Parodontologie

La parodontologie est la partie de la dentisterie spécialisée dans le traitement des tissus de soutien de la dent : gencive, os alvéolaire... L'assurance maladie rembourse certaines prestations.

**Plus d'infos sur Dento solidaire, la couverture dentaire comprise dans votre cotisation, sans supplément et pour toute la famille ou sur Dento +, l'assurance à prix modéré ?**  
**Surfez sur [www.mc.be/dento](http://www.mc.be/dento) ou 0800 10 9 7.**



La **solidarité**, c'est bon pour la santé